



RESULTAT DU VOTE  
Présents ou représentés : 31  
Voix favorables : 31  
Voix défavorables : 0  
Abstentions : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 14 février 2023

DELIBERATION  
n° CA 2023 – 10

***portant décision relative aux capacités d'offres limitées (COL) dans les formations de première année du second cycle pour l'année universitaire 2023-2024 (Master 1)***

**Vu** le code de l'éducation,

**Vu** le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

**Vu** les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14,

**Vu** l'arrêté accréditant l'université Toulouse 1 en vue de la délivrance de diplômes nationaux pour la période 2021-2026,

**Vu** le décret n° 2021-629 du 19 mai 2021 modifiant les conditions dans lesquelles les titulaires du diplôme national de licence non admis en première année d'une formation de leur choix conduisant au diplôme national de master se voient proposer l'inscription dans une formation du deuxième cycle,

**Vu** la délibération n°CA-2022-143 du Conseil d'Administration du 13 décembre 2022,

**Considérant** que les capacités d'accueil sont fixées par l'établissement en cohérence avec ses ressources matérielles et humaines disponibles ainsi qu'en fonction des spécificités de ses formations, notamment les modalités d'enseignement propres à chaque parcours de formation,

**Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :**

Le Conseil d'administration adopte, au titre de l'année universitaire 2023-2024, les capacités offertes limitées (COL) dans les formations de première année du second cycle conduisant au diplôme national de Master telles que définies ci-après :

**ARTICLE 1 Capacités d'offres limitées**

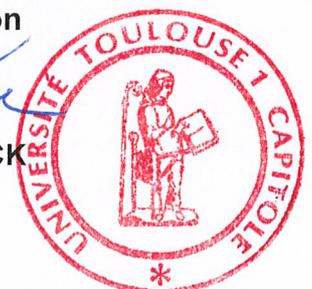
L'admission en première année de Master au titre de l'année universitaire 2023-2024 dépend des capacités offertes limitées (COL) définies à partir des capacités d'accueil limitées (CAL) dites capacités globales, fixées dans le tableau figurant en **annexe**.

**ARTICLE 2 Publication**

La présente délibération sera transmise à la Rectrice de région académique d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'université.

**Le président du conseil  
d'administration**

Hugues KENFACK



**ANNEXE - Capacités offertes limitées Masters 1ère année**

**FACULTE D'ADMINISTRATION ET COMMUNICATION**

FORMATION			Capacité Accueil Limitée (CAL) 23/24	Dont Capacité Offerte Limitée (COL) 23/24
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES		
M1	Administration Economique et Sociale	Administration économique et sociale	80	70
		Emploi Public	25	22
	Information, Communication	Administration et communication des activités culturelles	23	20
		Administration et gestion de la communication	23	20
		Communication et territoires	17	15
		Communication et culture numérique	18	16
	Sciences Economiques et Sociales	Ingénierie de la transition des territoires	20	17

**FACULTE D'INFORMATIQUE**

FORMATION			Capacité Accueil Limitée (CAL) 23/24	Dont Capacité Offerte Limitée (COL) 23/24
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES		
M1	Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises - MIAGE	Innovative Information Systems (2IS)	25	*
		Ingénierie des Données et Apprentissage (IDA)	30	29
		Ingénierie Métier (IM)	90	68

\*Formations internationales (Modalités d'admission via eCandidatures)

**FACULTE DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE**

FORMATION			Capacité Accueil Limitée (CAL) 23/24	Dont Capacité Offerte Limitée (COL) 23/24
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES		
M1	DROIT PRIVE	Contentieux et arbitrage	25	23
		Contrats et responsabilité des professionnels	21	19
		Droit privé fondamental	25	23
		Droit des personnes et de la famille	25	23
	DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE	Droit pénal et sciences criminelles	35	33
		Droit pénal des affaires publiques et privées	35	33
	DROIT DES AFFAIRES	Droit fondamental des affaires	25	23
		Droit des transports et de l'aéronautique	25	23
		Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires	20	18
		Droit de la propriété intellectuelle	25	23
		Double diplômant en Economie et Droit des affaires		
		Droit de la propriété intellectuelle - Programme franco-espagnol		
		Juriste d'affaire	25	23
		Juriste d'entreprise ALT	25	18
		Secteur financier (Banque, Assurance, Finance)	25	23
	ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	/	10	8
	DROIT NOTARIAL	Formation notariale	25	23
	DROIT DE L'IMMOBILIER	/	30	28
	DROIT DU PATRIMOINE	Ingénierie du patrimoine	35	33
	DROIT FISCAL	Droit fiscal de l'entreprise	25	23
	DROIT DU NUMERIQUE	Droit, numérique, IA	20	18
		Droit des médias et de la communication	20	18
	DROIT SOCIAL	Droit du travail, et de l'emploi et de la protection sociale	25	23
		Droit et sciences du travail européen	25	23
	DIDE	Droit des libertés	28	26
		Juriste européen	28	26
		Droit international et comparé	80	70
		Juriste d'affaires internationale	18	16
		Droit de la coopération économique et des affaires internationales	15	13
		Droit international et comparé des affaires	15	13
		LLM International economic law	33	*
	LLM Comparative and european private international law	20	*	
DROIT PUBLIC	Droit des collectivités territoriales	33	31	

		Droit de l'environnement	25	23
		Droit public des affaires	33	31
		Droit public général	33	31
	HISTOIRE DU DROIT	Histoire du droit et des institutions	25	23
	SCIENCE POLITIQUE	Politique et sécurité	35	29
	ETHIQUE	Ethique du soin et de la recherche	9	7
	DROIT DE LA SANTE	/	25	23

\*Formations internationales (Modalités d'admission via eCandidatures)

### ECOLE D'ECONOMIE DE TOULOUSE- TSE

FORMATION			Capacité Accueil Limitée (CAL) 23/24	Dont Capacité Offerte Limitée (COL) 23/24
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES		
M1	Econométrie, Statistiques	International : Data science for social sciences	20	*
		Statistique et économétrie	25	5
	Economie	Economics and Competition Law (ECL) voie Double diplômant en Economie et en Droit des affaires	20	5
		International : Economie	30	*
		Economie	30	5
	Economie Appliquée	International : Economie appliquée	30	*
		Economie appliquée	30	5
	Mathématiques appliquées, statistique	International : Mathematics and economic decision	15	*

\*Formations internationales (Modalités d'admission via eCandidatures)

### ECOLE DE MANAGEMENT DE TOULOUSE – TSM

FORMATION			Capacité Accueil Limitée (CAL) 23/24	Dont Capacité Offerte Limitée (COL) 23/24
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES		
M1	Comptabilité Contrôle Audit	Comptabilité, contrôle, audit	60	60
	Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel	Contrôle de gestion et audit organisationnel	60	55
	Finance	Finance	70	*
	Monnaie Banque Finance Assurance	Banque et finance	60	60
	Management Stratégique	Management stratégique	60	55

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 14 février 2023  
DELIBERATION n° CA 2023 – 10

	Management et Commerce International	International management	50	*
	Marketing Vente	Marketing (parcours en FI )	60	55
		Marketing (parcours en FA)	50	45**
		International marketing of innovation	40	*
	Gestion des Ressources Humaines	Management des ressources humaines	60	60
	Management et Administration des Entreprises	Qualité, sécurité, environnement	60	60
		Lean management et qualité	60	60
		Achats	50	50
	Management	Droit et gestion des entreprises	50	50
	Management Sectoriel	Management du sport	50	45
Gestion des entreprises sociales et de santé		30	5**	

\*Formations internationales (Modalités d'admission via eCandidatures)

\*\*Formation accessible aussi en formation continue

### SERVICE DE LA FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE (FOAD)

FORMATION			Capacité Accueil Limitée (CAL) 23/24	Dont Capacité Offerte Limitée (COL) 23/24
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES		
M1	DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES	Droit pénal et sciences criminelles	35	28
	DROIT DES AFFAIRES	Droit des entreprises	15	12
		Droit des assurances	15	12
	ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	/	15	10
	DROIT DE L'IMMOBILIER	/	35	30
	DROIT SOCIAL	Droit social de l'entreprise	25	16
	DROIT INTERNATIONAL DROIT EUROPEEN	Droit international et droit européen	25	16
	DROIT PUBLIC	Droit des collectivités territoriales	20	13
MANAGEMENT SECTORIEL	Management du sport	20	15	

**SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE ET VAE ET APPRENTISSAGE (FCV2A)**

<b>FORMATION</b>			<i>Capacité Accueil Limitée (CAL) 23/24</i>	<b>Dont Capacité Offerte Limitée (COL) 23/24</b>
<b>NIVEAU</b>	<b>MENTION</b>	<b>PARCOURS-TYPES</b>		
M1	DROIT DES AFFAIRES	Juriste d'entreprise d'assurances - ALTERNANCE	25	20
		Juriste de copropriété	25	20
	DROIT SOCIAL	Droit et management social de l'entreprise - ALT	25	22